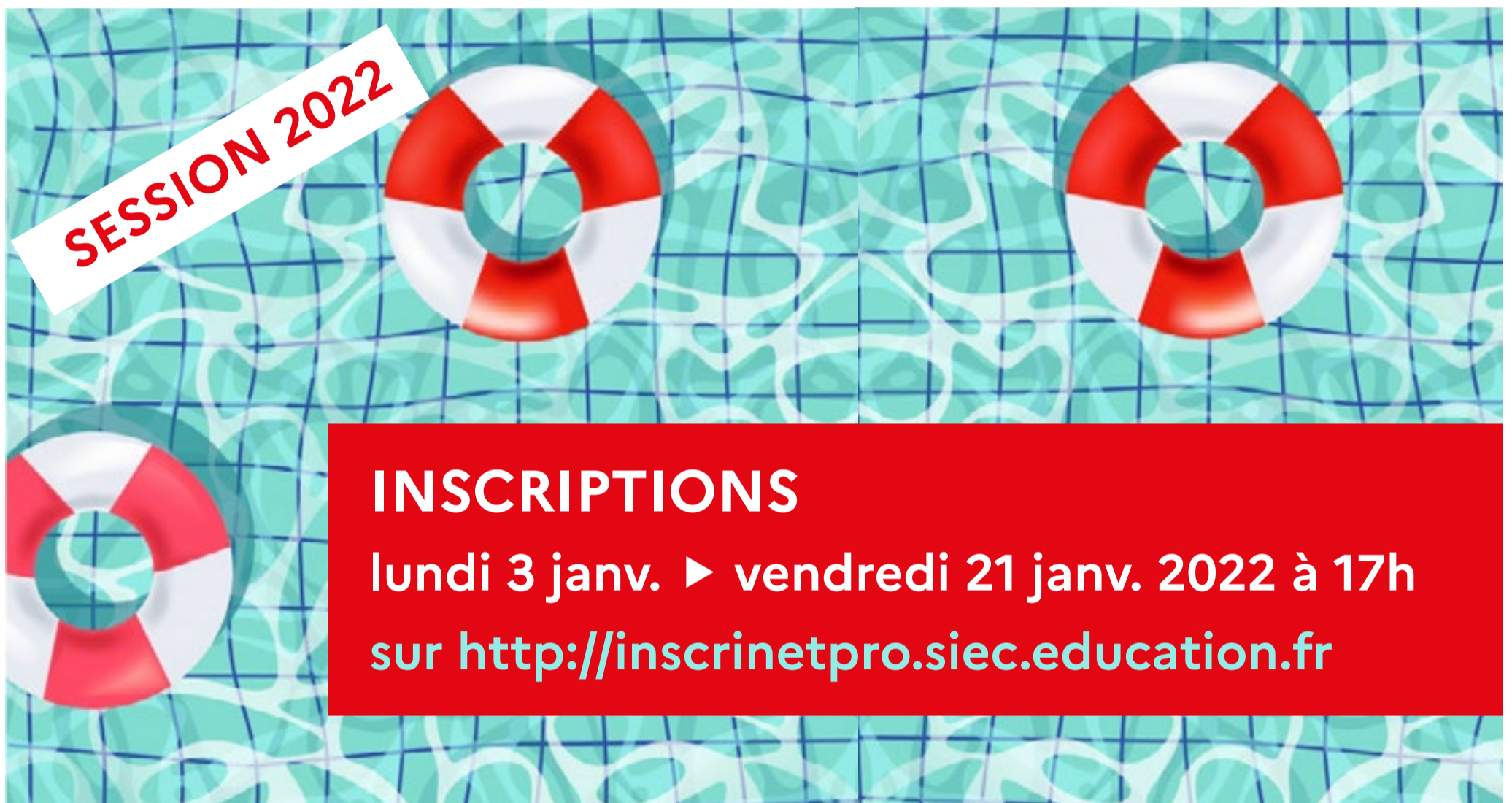


# TEST DE SAUVETAGE AQUATIQUE

## CONCOURS CAPEPS ET AGRÉGATION EPS ACADÉMIES DE PARIS-CRÉTEIL-VERSAILLES



**SESSION 2022**

**INSCRIPTIONS**  
lundi 3 janv. ► vendredi 21 janv. 2022 à 17h  
sur <http://inscrintetpro.siec.education.fr>

### Qui est concerné ?

- Les candidats à l'agrégation d'EPS, au CAPEPS et au concours correspondant de l'enseignement privé.
- Les fonctionnaires de catégorie A candidats à un détachement dans le corps des professeurs d'EPS.
- Les candidats au recrutement en tant qu'agent contractuel recrutés pour enseigner l'EPS.

Si vous disposez de cette attestation ou d'un diplôme justifiant de cette compétence, vous n'avez pas à passer ce test.

### Pour plus d'informations

[Circulaire n° 2019-100 du 1-7-2019 relative aux modalités d'organisation du test d'aptitude de sauvetage aquatique](#)

Circulaire d'organisation disponible sur <http://inscrintetpro.siec.education.fr>